

Ans infos

Périodique communal d'information • Juin 2014

n° 246



Inauguration le 28 juin 2014 à 11h,
rue Edouard Colson (derrière le hall des Sports)
Accès **gratuit** aux Ansois du 1^{er} au 6 juillet.



Stéphane Moreau,
BOURGMESTRE D'ANS

"Votre nouvelle piscine est prête..."

pg.4-6

Les vacances !

On les attend durant des mois, alors ne les gâchons pas par des tracasseries administratives !

Un petit contrôle des documents d'identité de chacun des membres de la famille s'impose.

Vérifiez d'emblée le type de document exigé par le pays de votre villégiature. Pour ce faire, le site du S.P.F. Affaires Etrangères mentionne, par pays, les documents nécessaires selon le type de séjour. Il est en permanence mis à jour à l'adresse suivante :

http://diplomatie.belgium.be/fr/Services/voyager_a_letranger/documents_de_voyage/

Votre carte d'identité suffit ? Vérifiez alors sa date d'expiration car certains pays exigent une validité de plusieurs mois après la date du retour. En cas de problème, présentez-vous au service population muni d'une photo d'identité récente sur fond blanc et de 25,20€. Le délai de fabrication s'élève à 3 semaines.

Vous devez être en possession d'un passeport ? Vérifiez la validité du vôtre si vous en possédez un et, si ce n'est pas le cas ou en cas de péremption, présentez-vous au service population. Munissez-vous d'une photo d'identité récente sur fond blanc dont les critères de qualité doivent rigoureusement répondre aux nouvelles normes internationales ICAO : expression neutre (bouche fermée, pas de sourire), tête et épaules droites, visage

dégagé (front, menton et naissance des oreilles visibles), yeux bien visibles (sans reflet dans les lunettes ni verres teintés ni monture large...). Le passeport dont le coût s'élève à 75,50€ ou 35€ selon que soyez majeur ou non, sera à votre disposition 7 jours ouvrables plus tard.

Et les enfants de moins de 12 ans ? Tout enfant belge qui quitte le pays, même bébé, doit être en possession d'une carte électronique (« KIDS-ID ») ou d'un passeport. La carte sera demandée par une personne exerçant l'autorité parentale. Elle nécessite la présence de l'enfant, une photo d'identité sur fond blanc et coûte 6,10€.

Note importante : la « KID'S ID » ou carte d'identité électronique pour enfant de moins de 12 ans n'étant pas obligatoire en Belgique, nous ne pouvons convoquer l'enfant pour son renouvellement. Soyez donc doublement attentif car sa durée de validité est seulement de 3 ans !

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du service population au 04 247 72 86 ou en envoyant un mail à murielle.paquot@ans-commune.be

BONNES VACANCES !

JUMELAGE AVEC LE PAYS D'ANS :

APPEL A LA POPULATION POUR HEBERGER NOS AMIS PERIGOURDINS.

A l'occasion du 15ème anniversaire du jumelage entre la commune d'ANS et le PAYS D'ANS dans le PÉRIGORD et de la commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale, la commune compte accueillir un groupe d'habitants du Pays d'Ans pour un séjour touristique du vendredi 12 au lundi 15 septembre 2014.

Afin de favoriser les échanges entre nos deux populations, le souhait commun de nos deux entités est de pouvoir héberger nos amis français chez l'habitant.

Cet accueil impliquera une certaine disponibilité durant ce week-end puisqu'il faudra amener ses invités, matin et soir,

au lieu de rendez-vous de l'autocar. En journée, ils seront pris en charge par la commune.

Accueillir la population périgourdine, tellement chaleureuse et sympathique, sera certainement une belle expérience, riche en amitié. Si vous êtes intéressé par cette démarche, n'hésitez pas à contacter la commune pour obtenir tout renseignement complémentaire.

Contact :

Sandra Lugowski : 04/247.72.23 ou sandra.lugowski@ans-commune.be



Le mot du Bourgmestre

L'été est de retour.



L'été est de retour. Non seulement par le calendrier mais aussi, à l'heure d'écrire ces lignes, par la météo plutôt clémente.

C'est donc l'heure de réenfiler des tenues de circonstance et, pourquoi pas, son maillot ! D'autant que la **nouvelle piscine ouvre ses portes** en juillet ! (p.4-7).

Le sport pour tous, c'est bien sûr la natation. Mais le premier sport en Belgique reste le football et à l'heure de la coupe du Monde, ce fait ne sera pas démenti. Et à Ans, un **nouveau club de football** se crée (p.9).

Le cyclisme ne sera pas en reste avec **l'arrivée du Tour de Wallonie** le 30 juillet 2014 (p.23).

Qui dit été, pense également **vacances** ! N'oubliez pas de vous munir des **bons documents** (p.2) mais aussi de **protéger votre habitation** (p.8).

L'été, c'est la végétation qui pousse, parfois de manière non désirée et la tentation est grande d'utiliser des **pesticides** pour se débarrasser des « mauvaises herbes ». Attention aux nouvelles **interdictions** (p.11) !

Durant l'été, de nombreuses manifestations se tiennent. Ainsi, **Xhendremael fait la fête** en août (p.19) et l'**opéra** s'invite au château de Waroux (p.24).

Même si les vacances n'en sont qu'à leur début, il faut également songer à la **rentrée scolaire** (p.16). Et si la **surveillance de garderies scolaires** vous intéresse, **Ans recrute**. Conditions page 17.

Vous souhaitez faire du shopping ? Retrouvez les **commerces nouvellement installés** à Ans (p.21) et découvrez les **circuits courts de distribution** (p.10).

Le **prix Hubert Goffin** a été remis (p.18) et la **place Nicolai** a été rénovée (p.20).

Retrouvez les **nouvelles des familles et les jubilés** pages 14 et 15.

Enfin, un dernier sujet, de la plus haute importance, requiert notre attention.

L'homme est malheureusement ainsi fait qu'il a tendance à ne se souvenir que de ses expériences personnelles et à ne pas tenir compte de l'expérience de ses aînés. Et on le voit aujourd'hui avec la montée des extrémismes de tous bords, ici et ailleurs.

La société évolue, se mondialise et pourtant chacun a peur de l'autre et devient agressif en pensant se protéger.

Mais la protection réside d'abord dans la mémoire collective que notre société a réussie, depuis maintenant quelques décennies, à préserver.

Et il est de notre devoir de perpétuer cette mémoire en commémorant les graves crises que nous avons connues.

Ans commémore cette année le **centenaire du début de la Grande Guerre**, celle qui a fait 18 millions de morts et de nombreux mutilés et invalides

J'insiste sur l'importance de préserver la liberté que les anciens combattants ont réussie à retrouver grâce à leur bravoure.

Soyons les défenseurs de nos libertés et de la paix dans nos contrées et dans le monde et souvenons-nous. Vous trouverez tout le programme des **commémorations 14-18** en pages 12 et 13.

Bonne lecture.

Stéphane MOREAU,
Bourgmestre



Stéphane Moreau, Bourgmestre d'Ans

ouvre les vannes de la nouvelle piscine

Ca y est ! Un an après la fermeture de la piscine de la rue Walthère Jamar, rendue obligatoire pour des raisons de sécurité, les nouvelles installations de la rue Edouard Colson sont terminées et ouvrent leurs portes !

Nouveau symbole dans la Commune, la nouvelle piscine, située en bordure d'autoroute, entre les bureaux du CPAS et le hall omnisports de Loncin, est à la pointe de la modernité.

L'enveloppe extérieure d'abord, présente une architecture résolument contemporaine donnant un cachet à cette piscine.

L'intérieur n'est pas en reste.

Deux bassins se partagent l'espace de baignade et une patinoire permettra d'accueillir les plus jeunes nageurs. Ces bassins seront en INOX et c'est une première dans notre région !

Les techniques seront également de tout dernier cri :

- filtration au chlore réduite au maximum grâce au système UV et une ventilation adaptée.
- un niveau d'isolation du bâtiment K26.
- toiture végétale sur la partie horizontale qui permettra une régulation thermique
- dimension importante des locaux techniques, permettant des adaptations si les technologies évoluent.
- la gestion des entrées permet de réaliser des statistiques et donc de mieux déterminer les catégories d'utilisateurs, la répartition et l'occupation des plages horaires et également d'obtenir instantanément le nombre de baigneurs présents.

Inauguration le samedi **28 juin** 2014 à **11 heures**

rue Edouard Colson (derrière le hall des sports Germis).



Les quelques photos présentées dans ce numéro vous permettront de vous faire une première idée avant de venir découvrir les installations.

L'ouverture au public aura lieu le **1^{er} juillet** 2014 et, bonne nouvelle pour les Ansois, l'accès à la piscine sera gratuit la première semaine du mois de juillet !

A vos maillots...



Brefs rétroactes

1. **Octobre 2008** : dépôt d'un dossier de demande de subsides à la Région wallonne
2. **Mars 2009** : décision d'octroi d'un subside
3. **Juin 2010** : désignation de l'auteur de projet
4. **Octobre 2011** : désignation de l'entreprise chargée des travaux
5. **Avril 2012** : début des travaux
6. **Mai 2014** : lancement de la phase de tests (étanchéité,...)
7. **Juin 2014** : inauguration
8. **Juillet 2014** : ouverture.



Raphael Quaranta, Président de la Régie AnSports
et Philippe Saive, Administrateur-Délégué :

« Vive le Sport! Jetez-vous à l'eau... »

Si la réalisation et la concrétisation de cette piscine sont à mettre à l'actif de Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans, la gestion quotidienne relève de la Régie autonome AnSports, avec à la manœuvre, deux sportifs de haut niveau en l'occurrence Raphael Quaranta, ancien footballeur professionnel et Philippe Saive, champion pongiste à de multiples reprises à travers le monde.

Le premier assume la fonction de Président, et le second, celle d'Administrateur Délégué.

Aucun n'est nageur de profession, mais le sport, ils connaissent et ils savent y faire...Chacun son rôle...

Raphael Quaranta et Philippe Saive sont bien évidemment particulièrement fiers de l'outil qui leur est confié... Il est le résultat d'un travail acharné qui aujourd'hui porte ses fruits au bénéfice de tous les Ansois.

Le rôle de ces sportifs sera donc de faire vivre cette piscine et faites-leur confiance, les idées foisonnent déjà!

L'été s'annonce chaud à Ans, vous trouverez ci-dessous les heures d'ouverture de la nouvelle piscine ansoise...

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
Fermé	9→22h	9→20h	9→19h	9→19h	9→19h	9→h→13h

Attention, pendant la période de vacances, la piscine fermera ses portes le mardi à 19h.

Pour tous renseignements : 04 226 70 30.





Police

Zone de police ANS/ST-NICOLAS : *pas de vacances pour la prévention !*

Prévention contre les cambriolages

En ce début de période estivale, la prévention des cambriolages est plus que jamais d'actualité. En effet, ce phénomène est en nette augmentation depuis quelques années.

Si votre zone de police prend toute une série de mesures préventives et réactives face à ce phénomène, vous avez également un rôle actif à jouer, en tant que citoyen, dans la lutte contre les cambriolages. En cas d'absence et certainement si celle-ci se prolonge, différentes mesures de pré-

caution et comportements sont à adopter avant votre départ, comme par exemple :

- ✓ Fermez toutes vos fenêtres – ôtez les moustiquaires
- ✓ Ne laissez pas traîner d'échelle aux abords de votre habitation
- ✓ Ne laissez pas vos volets ou tentures fermées pendant la journée car ils témoignent de votre absence
- ✓ Demandez à une personne de confiance de venir relever le courrier de votre boîte aux lettres

- ✓ Informez uniquement les personnes de confiance de votre départ et ne laissez aucun message signalant votre absence sur votre porte, votre répondeur téléphonique ou sur votre profil de réseau social (Facebook, Twitter, etc.)
- ✓ Ne laissez pas d'objets de valeur dans votre maison.

Pour décourager les cambrioleurs : les alarmes, les détecteurs de mouvements, les lumières allumées le soir et la nuit... ou le chien restent les meilleurs atouts.

Surveillance des habitations inoccupées

Au-delà des mesures de précaution et de prévention des cambriolages que chacun doit adopter avant un départ en vacances, la zone de police ANS/ST-NICOLAS vous propose de surveiller votre habitation durant votre absence. Ce

service est gratuit... S'il vous intéresse, il vous suffit de compléter le formulaire « Police Veille » disponible au sein de votre commissariat, au minimum 15 jours avant votre départ.



Technoprévention

Au sein de notre zone de police, plusieurs policiers ont été formés en technoprévention afin de pouvoir dispenser aux citoyens une série de conseils qui permettent, dans la vie quotidienne, de réduire considérablement les risques d'être victime d'un cambriolage, d'un vol ou d'une attaque.

Les missions principales du conseiller en prévention vol consistent à :

- Fournir gratuitement des avis objectifs et complets en termes de sécurisation contre le cambriolage.

- Fournir des conseils préventifs aux candidats constructeurs ou aux personnes qui rénovent une habitation.
- Conseiller les indépendants, commerçants ou titulaires de professions libérales en matière de sécurisation contre les cambriolages, les attaques et les vols à l'étalage.
- Donner des explications et/ou conférences sur la prévention de la criminalité à différents groupes-cibles (à la demande de groupements de citoyens,

d'associations de quartier, d'associations de commerçants) .

Voici les coordonnées de vos conseillers en prévention vol :

Eric LONCELLE, Rue Henri Delvaux 11 à 4430 ANS - Tél. : 04 320 22 14

Xavier SWINNEN, Rue de l'Hôtel communal 63 à 4420 SAINT-NICOLAS - Tél. : 04 320 22 35

Benoît MINET, Rue de l'Hôtel communal 63 à 4420 SAINT-NICOLAS - Tél. : 04 320 22 78

Sécurité routière : Préparez-vous à être contrôlés !

Comme l'été pointe le bout de son nez, les occasions de faire la fête vont être plus nombreuses... C'est pourquoi, la zone de police ANS/ST-NICOLAS prépare déjà sa participation à la campagne BOB

d'été (alcool) . Les contrôles seront donc davantage accentués pendant cette période. Cet été sera donc marqué par de nombreux contrôles sur le terrain ! Soyez donc irréprochable et bonne route !





© Clamo Clamare - Fotolia.com

Un nouveau club de football pour Ans et Montegnée



© fovivafoto - Fotolia.com

Si Ans est une terre cycliste, elle est aussi une contrée où le football trouve sa place.

Convaincu que le sport présente des vertus de socialisation, du moins lorsqu'il est pratiqué en club, le Bourgmestre **Stéphane MOREAU** veille à ce que chaque club puisse s'épanouir au mieux des possibilités des infrastructures.

Et c'est sous son égide qu'un nouveau club de football voit le jour à Ans : le Racing Ans-Montegnée Football Club. Celui-ci palliera à la disparition des deux clubs bien connus que sont le FC Ans et le Racing Montegnée qui cessent leurs activités.

Le nouveau club sera présidé par **Francy DUPONT**, ancien président du FC Liégeois et la vice-présidence sera assurée par Achille Vancraywinkel. La coordination sera confiée à **André JAMERS**. **Raphaël QUARANTA**, ancien footballeur international pro, apportera son soutien et **Momo AYED**, bien connu dans le milieu de la formation des jeunes, apportera ses conseils.

Au niveau sportif les deux équipes premières débiteront au bas de l'échelon provincial. **Christian GUILLIAMS** assumera la fonction de T1 de l'équipe première en P4A et **Bernard LOUIS** en P4B. Des équipes sont inscrites dans les différentes catégories de jeunes et de plus âgés.

Les entraînements et matches se dérouleront à la plaine des sports Gilles Magnée et à la plaine des sports François Heyne d'Alleur.

Pour tout contact :

- **Chantal STROOBANTS**, *correspondant qualifié* : 0497 86 28 54
- **Momo AYED** : 0495 28 34 62
- **André JAMERS** : 04 320 22 20



Les circuits courts de distribution

Le circuit court est un mode de commercialisation de produits agricoles et horticoles, qu'ils soient bruts ou transformés, dans lequel au maximum un intermédiaire intervient entre le producteur et le consommateur.

On parle de circuit court lorsque le producteur vend ses produits directement à la ferme, en complétant éventuellement sa gamme avec des produits d'autres agriculteurs, sur les marchés, à un groupement d'achats communs, par l'intermédiaire d'un système de dépôts de paniers, par le biais d'une coopérative ou en association avec d'autres producteurs, dans des magasins de proximité, à des restaurants ...

De nos jours, la grande majorité des aliments circulent entre de nombreux intermédiaires et parcourent des centaines de kilomètres avant d'arriver dans nos assiettes (en moyenne 2 400). Pourtant, les circuits courts connaissent un nouvel essor. Avec la montée des coûts de transport et l'intérêt croissant des consommateurs pour les produits locaux, équitables, durables, sains, et transparents. Les circuits courts de distribution se révèlent être un système gagnant tant pour les producteurs que pour les consommateurs.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de circuits courts accessibles aux Ansois. Il en existe d'autres, parlez-en autour de vous.

La Bourrache est une entreprise d'insertion sociale et une entreprise de formation par le travail (EFT), située à Xhendremael. Elle a pour finalité d'aider à l'insertion de demandeurs d'emploi par le jardinage ou le maraichage. Vous pouvez y acheter des paniers de légumes de saison, locaux et cultivés dans le plus grand respect de l'environnement. Ces paniers peuvent être retirés sur leur terrain ou dans différents dépôts de la région. <http://www.labour-rache.org>

La ferme à l'Arbre de Liège, à Lantin (ferme, magasin et restaurant) vous propose sa production locale (viandes, volailles, légumes ...) 100 % bio, le tout dans un cadre convivial axé sur le développement durable. <http://www.ferme-paque.be>

La Ruche qui dit Oui, nouveau concept venu de France, vous proposera bientôt l'opportunité d'acheter des légumes, fruits, viandes, œufs, produits laitiers, pain, miel et confiture. Le rendez-vous se fera deux jeudis soirs par mois au Centre culturel d'Alleu. Vous pourrez rencontrer et soutenir des producteurs locaux. <http://www.laruchequiditoui.fr/5191>

Les Groupes d'Achats Alimentaires (GAA) sont des groupes de citoyens qui s'associent avec un ou plusieurs producteurs locaux pour leur acheter directement et de façon régulière, des produits alimentaires. Les plus répandus dans notre province sont les Groupes d'Achat Commun (GAC) qui utilisent un système de commandes variables, et où les aliments sont comptabilisés au poids. Ils peuvent, ou non, utiliser un système de panier pour les

fruits et légumes. Trois des plus connus de notre région sont le GAC de Barricade en Pierreuse (<http://www.barricade.be>), le GAC de l'Aquilone en Outremeuse (<http://www.aquilone.be>) et le GAC du Beau-Mur au Longdoz (<http://www.beaumur.org>)

Et pour finir, je m'en voudrais de ne pas citer le marché hebdomadaire de la rue de la Station. Son développement dépend essentiellement de l'assiduité de ses visiteurs. Alors, allez-y. Vous pourrez dire que, vous aussi, vous participez aux circuits courts de distribution. Et que vous aidez au maintien d'activités commerciales de proximité, tant ambulantes que sédentaires. (<http://www.ans-commune.be>)

Toutes ces initiatives vous permettront aussi de faire de belles rencontres, avec des producteurs qui pourront vous aider à mieux contrôler la qualité du contenu de votre assiette.

Bonnes courses et bon appétit.

Thierry Coenen
Conseiller communal





Henri Huygen, Echevin de l'Environnement

**"Les pesticides,
il faudra bien
s'en passer!"**

Le fameux Décret sorti en juillet 2013 interdisant progressivement l'usage des pesticides pour arriver au zéro pesticides en 2019 commence réellement à entrer en action et pour le citoyen aussi ! En effet, en ce mois de juin 2014, une première étape s'est amorcée pour les services communaux affectés aux espaces verts : toute pulvérisation d'herbicides est dorénavant interdite sur tous les espaces revêtus (pavés, gravier, asphalte ...) reliés à un réseau de collecte des eaux de surface ou à un cours d'eau. Petit à petit, les choses vont changer, puisqu'il faudra recourir à des alternatives là où un entretien précis est encore nécessaire et où la tolérance à l'herbe par tout un chacun prendra encore du temps.

Mais que faire alors ?

Le préventif :

- Aménager les espaces verts ou moins verts différemment (choix des revêtements, paillages, plantes couvre-sol, plantes vivaces, gestion différenciée...)

Le curatif :

- Du désherbage mécanique : binette et autres outils manuels de désherbage.
- Du désherbage thermique au moyen de différentes techniques : eau chaude, mousse chaude (biologique), vapeur, les techniques se développent et deviennent accessibles au citoyen

Et surtout, le plus difficile chez nous, tolérer la « mauvaise » herbe.

Ans a investi en 2013 dans l'achat de petits désherbeurs thermiques au gaz et en 2014 dans un désherbeur à eau chaude pour les grands espaces. Un inventaire d'espaces verts est en cours d'élaboration ainsi qu'un plan de réduction des pesticides et la commune en Plan Maya pour la protection des pollinisateurs sauvages et domestiques a signé la charte pour la Gestion Différenciée des espaces verts

Pour le citoyen, aussi, en septembre 2014

Avec la rentrée des classes et les bonnes résolutions, l'interdiction d'employer des pesticides sera étendue aux particuliers pour les terrains privés revêtus non cultivables reliés à un réseau de collecte d'eau de surface entrera en vigueur dès le premier septembre.

Un exemple : pulvériser son trottoir ou son allée de garage attenant au filet d'eau sera interdit et passible d'une amende.

Si vous souhaitez obtenir plus d'information sur le sujet : www.gestiondifferentiee.be rubrique « particuliers » <http://www.wallonie-reductionpesticides.be/fr> ou en contactant la conseillère en environnement : Laurence Bievliet au 04 247 72 67 ou par mail laurence.bievliet@ans-commune.be





CÉRÉMONIES DU 15 AOUT



Ans se souvient



La connaissance du passé est la base de la construction du futur. Pour le Collège communal d'Ans, les commémorations 14/18 constitueront l'occasion d'affiner des valeurs toujours fondatrices de notre société telles que l'attachement aux libertés fondamentales, le respect du droit, de la démocratie, la résistance à l'oppression et la solidarité.

**Participez nombreux, ce 15 août 2014,
au 100^e anniversaire de l'explosion du fort
et
au 100^e pèlerinage aux ruines du fort**

organisés par le Société Royale « Les Ansois Reconnaissants » et le Front de Sauvegarde du Fort de Loncin

Le Cortège du 15 août : petit rappel historique...

Chaque 15 août depuis 1919, un cortège se déroule dans notre commune et nous n'en connaissons pas toujours les motivations et les origines.

En août 1914, la Belgique est envahie malgré sa neutralité.

La position fortifiée, conçue par le Général Brialmont, devait retarder toute invasion de notre pays. Cependant, après une lutte inégale, les forts tombent les uns après les autres.

Le 15 août 1914, le Fort de Loncin, un des derniers remparts de la résistance, saute et ensevelit sous des tonnes d'acier et de béton, sa courageuse garnison.

Qu'ils soient Flamands ou Wallons, ils meurent pour le même idéal de liberté et d'indépendance.

Les habitants de Loncin et des villages environnants contribuent au sauvetage des victimes de cette catastrophe et sont très impressionnés par ce qu'ils découvrent durant ces heures tragiques.

Au cours du dernier trimestre de 1914, des Ansois se réunissent pour former un groupement en vue de fleurir des tombes des soldats inhumés aux environs du fort.

Cette idée est poursuivie : le groupement est bien constitué et le 15 août 1915, une cinquantaine de patriotes ansois se rendent à Loncin.

Le premier acte du groupement définitivement constitué est accompli et devra se répéter chaque année.

Depuis 1919, chaque année, un cortège part d'Ans pour rejoindre les ruines du fort de Loncin.

Ce 15 août 2014, venez nombreux participer à ce cortège qui partira à 15h15 précises du croisement des rues de l'Yser et de la rue Lambert Dewonck.

La musique de Deux-Acren qui l'accompagne depuis 25 ans assurera la partition musicale. Les porte-drapeaux qui le peuvent, rehausseront par leur présence cette manifestation.

En cette année du centenaire de l'explosion de ce fort, soyons fiers de ce passé prestigieux et de ces gens qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres aujourd'hui.

Thomas CIALONE
Premier Echevin





CÉRÉMONIES DU 15 AOUT



PROGRAMME

- 14h45** Départ de la navette. Un car fera la navette entre le fort et le lieu de départ du cortège.
- 15h00** Rassemblement des participants au cortège au carrefour des rues L. Dewonck, chaussée Roi Albert et de l'Yser.
- 15h15** Départ du cortège.
- 15h45** Cérémonie d'hommage au grand monument.
Discours et dépôts de fleurs.
- 16h30** Cortège conduisant les participants du grand monument vers l'intérieur du fort (autour du cratère).
- 17h00** Arrivée de la représentation royale
Discours, dépôt de la gerbe royale, rallumage de la flamme, hymnes.
- 17h20** Tir de la coupole de 5,7 cm, à l'heure de l'explosion du fort.
- 17h25** Départ de la représentation royale.
- 17h30** Messe présidée par Monseigneur J-P. Delville, Evêque de Liège.
- 18h30** Réception des participants.

« Ans se souvient »

Les artistes vous présentent leur vision de la guerre 14/18.

Peintres, dessinateurs, photographes exposent les oeuvres spécialement créées pour l'occasion
au Château de Waroux

Expo : du 17 octobre au 11 novembre - Du mardi au dimanche de 14h00 à 18h00 - **ENTREE GRATUITE**



A l'attention des groupes scolaires

Il est important de rappeler que le Fort de Loncin reste, à ce jour, sans conteste et sans la moindre hésitation, le principal témoin de la bataille de Liège. Sa notoriété est telle que chaque année, il reçoit des visiteurs venant du monde entier.

Il constitue donc, en cette année de commémoration, un lieu idéal de visite pour les élèves, d'autant qu'il a été enrichi d'un parcours pédagogique scénographique réalisé par la Commune d'Ans, dans le cadre de la programmation Feder, qui se conclut sur les vertus de la paix.

Le Service de la Culture de la Commune d'Ans (Pascale Galhaut : 04/247 72 73 – mail : pascale.galhaut@ans-commune.be) et le Président de l'asbl Front de Sauvegarde du Fort de Loncin (Fernand Moxhet : 0498 38 76 93 – mail : fernand.moxhet@skynet.be) sont donc à votre disposition durant toute cette année 2014 pour organiser des visites pédagogiques du Fort de Loncin ; coût : 2 €/ pers. (dossier pédagogique : www.fortdeloncin.be)

De plus, la bibliothèque « Arsène Soreil », rue W. Jamar, 168, vous propose de poursuivre la démarche par des ateliers d'écriture (« J'étais un soldat du Fort de Loncin »), ou toute autre animation souhaitée, menés par l'écrivain Claude Raucy (www.raucy.be) ou par la bibliothécaire Claudine Hambucken. Ces ateliers sont proposés gratuitement.

Revivre le passé pour pouvoir construire l'avenir, tel est le sens d'une visite au Fort, particulièrement en cette année du souvenir.



Etat-civil

NAISSANCES

GRITTEN Louis	9/02/14	BROGNIET Naël	10/03/14	NIVELLE Samuel	14/04/14
KOÇ Lila	10/02/14	MUNDERER CIMUSA Naweza	13/03/14	ÖZTÜRK Lorine	14/04/14
LAWSON DAKU Elie	12/02/14	NIEDNER Alicia	13/03/14	GODEFROID Océane	15/04/14
PEETERS Nolhan	14/02/14	DUPONT Kelly	15/03/14	TOMAGRA Eléana	16/04/14
BORTUZZO Alix	16/02/14	FERY Elynn	15/03/14	TAHRI Adam	19/04/14
DEPREZ Esteban	17/02/14	REYSKENS Louis	16/03/14	COLOT Achille	20/04/14
DEPREZ Miguel	17/02/14	IBNE-EL-KADI Ayman	17/03/14	EL BOUZIANI	21/04/14
KISEMBO BEHIZA Kendall	17/02/14	LACHAAL Ismaël	18/03/14	PEETERS Cyril	21/04/14
CHOISIS Lionel	19/02/14	MOÏMONT Hugo	19/03/14	BEN MOHAMED Mohamed-Ali	22/04/14
HUMBLET Emy-Lou	21/02/14	EL BOUJOUFI Assia	21/03/14	MANIQUET Alice	22/04/14
PAILLET Hugo	21/02/14	SOLITO Liam	21/03/14	ORIGER Hugo	22/04/14
SALMON Loan	22/02/14	ZACCARDI Nicola	22/03/14	NASYD Sabrina	23/04/14
LISIN Nicolas	25/02/14	D'ORTONA Irina	25/03/14	DUMESNIL Naël	24/04/14
CAVAS Noah	26/02/14	STILLER William	25/03/14	CARPENTIER Antoine	25/04/14
COGO Ezechiël	26/02/14	DEBOSSINES Zoya	27/03/14	MOISSE Hugo	26/04/14
HICTER Chloé	26/02/14	LISFRANC Ethan	27/03/14	MUSTAFAJ Erti	26/04/14
CREMASCO Elsa	28/02/14	BURTON Timéo	31/03/14	REYSKENS Eléa	26/04/14
MCHIOUER Rim	28/02/14	BRAINE Tom	1/04/14	PIRCAK Aleksandra	28/04/14
EL BOUJOUFI Ihsan	3/03/14	EL HAMDY Younes	2/04/14	LUPPI Thomas	29/04/14
COGO Elisa	5/03/14	FRANCOIS Ayele	3/04/14	NAJIB Saad	29/04/14
DESCAMPHELAIRE Eliana	5/03/14	AUGELLO Abdullah	4/04/14	TSANGAMUSA-KAMALA Ormella	29/04/14
DESCAMPHELAIRE Tyler	5/03/14	MÉLOTTE Raphaël	4/04/14	TRAORE Moussa	30/04/14
LIESENS Nolan	5/03/14	OUAZIL Wassima	6/04/14	BEN MOHAMED Dalia	1/05/14
BROGNIET Louan	10/03/14	BOUNOUAR Hiba	8/04/14		
BROGNIET Maï-Linh	10/03/14	TEOLI Norah	8/04/14		

MARIAGES

STÉVART SERGE & DUPONT NATACHA	05/04/2014	VAN HERTEN JONATHAN & BRENECKE ANAÏS	10/05/2014
DEMOITIÉ SÉBASTIEN & VERSLEGGERS SÉVERINE	05/04/2014	KÜÇÜKYILDIZ SALIM & AGLAC GAMZE	10/05/2014
AMINE BOUCHAIB & KIHÉL TOURIYA	05/04/2014	MOKHLIS SOUFIANE & AHAJJI SARAH	16/05/2014
MENTEN MARC & DUVAULT MICHELINE	19/04/2014	MÉWISSEN DIDIER & MONARI SYLVIA	17/05/2014
LEKEU JEAN-PAUL & FOOY MARTINE	26/04/2014	THIRY ELIE & CHRISTIAENS MARIE-ROSE	24/05/2014
LOWET VINCENT & POTMANS ANNABELLE	03/05/2014		

DÉCÈS

POUGIN Julie	03/11/1979 – 12/02/2014	Alleur	POLAIN Léon	10/05/1933 – 10/04/2014	Ans
VALTIN Rosalie	18/04/1921 – 07/03/2014	Loncin	DEDRY Mélanie	10/09/1929 – 11/04/2014	Ans
SMOLDERS Gérardine	10/05/1926 – 06/03/2014	Ans	ANGIULLI Domenico	12/11/1926 – 12/04/2014	Alleur
SANTINO Giuseppe	24/11/1921 – 07/03/2014	Loncin	RAICK Alice	17/02/1929 – 14/04/2014	Loncin
MOSSOUX Léon	26/07/1933 – 07/03/2014	Loncin	FRONVILLE Yvonne	03/03/1922 – 15/04/2014	Loncin
CIRILLI Vito	04/04/1941 – 10/03/2014	Loncin	SBUKER Anna	24/12/1922 – 17/04/2014	Alleur
DOZIN Michèle	09/07/1950 – 12/03/2014	Ans	CONINX Germaine	26/12/1941 – 21/04/2014	Ans
LINDT Bénédicte	14/09/1979 – 09/03/2014	Ans	BOVY Jean	17/10/1926 – 23/04/2014	Ans
ANZARDI Francesco	11/05/1949 – 15/03/2014	Ans	GERARD Hubert	29/07/1935 – 01/05/2014	Alleur
DEPREZ Miguel	17/02/2014 – 16/03/2014	Ans	CARMONA-GARCIA Casimiro	04/03/1928-02/05/2014	Loncin
RULE Noël	24/12/1945 – 16/03/2014	Alleur	HENDRICKX Jeannine	23/08/1938-03/05/2014	Alleur
FAILLA Iolanda	29/11/1937 – 17/03/2014	Alleur	REUL Armand	01/01/1938-06/05/2014	Ans
LIBON Laure	20/10/1908 – 21/03/2014	Loncin	MANGON Léon	19/05/1929-07/05/2014	Alleur
VANSIEMPSSEN Jeanne	01/04/1920 – 22/03/2014	Loncin	DEDRY Roger	15/04/1935-07/05/2014	Ans
GARCIA SANCHEZ Faustino	17/05/1931 – 24/03/2014	Ans	BORSU Jean	06/05/1920-08/05/2014	Ans
DEBUSSCHER Christine	04/07/1960 – 25/03/2014	Alleur	DOYEN Jacques	04/11/1932-10/05/2014	Alleur
LA MENDOLA Giuseppe	12/03/1927 – 25/03/2014	Alleur	MACCIO Enzo	13/12/1952-12/05/2014	Alleur
CHARLIER Olga	02/02/1924 – 27/03/2014	Ans	MONBRUN Francis	14/04/1946-12/05/2014	Alleur
PAULY Jean	03/05/1931 – 27/03/2014	Ans	HAMROL Jean	17/01/1936-15/05/2014	Loncin
MOUSSET Jules	14/09/1923 – 28/03/2014	Alleur	CIRANNI Giuseppa	08/06/1930-16/05/2014	Ans
BERGMANS Louis	04/01/1921 – 01/04/2014	Loncin	LEGROS Irène	07/01/1923-17/05/2014	Loncin
RODRIGUEZ NARANJO Sébastien	31/08/1923 – 03/04/2014	Alleur	REQUIERT Armande	03/05/1929-19/05/2014	Alleur
MAGRI Giuseppe	05/01/1938 – 03/04/2014	Alleur	ADAMSKI César	14/04/1944 – 19/05/2014	Ans
FISSETTE Léona	01/02/1926 – 05/04/2014	Loncin	SCHMITZ Francis	29/03/1950-23/05/2014	Ans
BRAHY Willy	05/06/1942 – 07/04/2014	Ans	CAVELIER Serge	22/12/1954-29/05/2014	Ans
DUCOMBLE Maria	06/02/1924 – 09/04/2014	Ans			



Quatre couples à l'honneur le 15 mars

Après 60 et 50 ans de vie commune, fêter cet événement exceptionnel en compagnie de leur famille et amis représentait pour les époux **Vanbellingen, Curtz, Tomasello et Missotten** un pur moment de bonheur.

Bonheur partagé en compagnie du Président du Conseil communal Francys Dupont et de quelques représentants du Conseil communal.

Le 10 juillet 1954, Jacques Vanbellinging et Marie Thérèse Flamand s'engageaient à Trembleur pour le meilleur et pour le pire selon la formule consacrée. Soixante années se sont écoulées et nul ne doute qu'une quantité de souvenirs professionnels et plus personnels reviennent à la surface alors que tout a débuté lors de glissades sur la neige à proximité de la gendarmerie de Blégny.

C'est à Waimes, le 7 mars 1964, que Roger Curtz et Gisela Klein échangent leurs consentements. Tous deux à la retraite après

des carrières professionnelles bien remplies, ils ont désormais tout le temps de se consacrer à leurs trois petits-enfants et à la pratique du scrabble, de la lecture et de la marche.

Sous le soleil de Sicile à Villarosa, le 14 mars 1954, Gioacchino Tomasello et Lucia Ciatto se sont dit « SI ». Pour raisons économiques, ils avaient quitté le pays natal se tournant finalement vers la région liégeoise, ils pourront y élever leurs deux enfants et profitent aujourd'hui d'une heureuse retraite qu'ils consacrent à la famille et à la lecture.

En route pour la ville lumière puisque c'est à la mairie du XVII^e arrondissement de Paris que Jozef Missotten et Françoise Delattre se marient le 25 avril 1964. Fruit d'une rencontre dans la station balnéaire de Biarritz, cette union débouchera sur des carrières professionnelles dans le bassin liégeois aux Tubes de la Meuse et à la société belge de l'Azote. Seniors actifs et heureux grands-parents, ils ont des activités très éclectiques mais affectionnent particulièrement la région du mont Ventoux.



Le platine et le brillant

Ce 26 avril 2014, c'était réellement un événement exceptionnel que l'on fêtait au Centre administratif. En effet, s'il est vrai que l'augmentation de l'espérance de vie est favorable à une augmentation du nombre de noces d'or, recevoir quatre couples qui ont décidé, il y a 70 et 65 ans, de concrétiser leur union justifie pleinement cette citation d'Honoré de Balzac : « L'amour n'est pas seulement un sentiment, il est aussi un art ».

Le Bourgmestre, Stéphane Moreau, félicitait donc ces « artistes » en l'occurrence les époux **DESSART, SCIORRE, SAUVEUR et COX**. Le Conseil s'associait au « Mayor » pour congratuler ces 4 couples et leurs familles avant de remettre les cadeaux souvenirs de cette belle journée et de partager le verre de l'amitié en toute convivialité.

Trois noces d'or

Et, pour clôturer ce long chapitre des cérémonies c'est ce 3 mai que les époux **PETROSILLO, PATUANO et VALLEE** étaient reçus au Centre administratif. Comme l'a rappelé le Bourgmestre, Stéphane Moreau, c'est au travers de parcours, certes différents, qu'ils ont su contribuer à l'essor de notre région et prodiguer à leur descendance le goût de l'effort et du travail.

Aujourd'hui nos jubilaires coulent, entourés de leurs familles, une heureuse retraite. Nous leur donnons rendez-vous dans 10 ans pour fêter les noces de diamant.



« Plus de 2000 élèves s'épanouissent chaque jour dans nos classes. »

Renseignements :
Echevinat de
l'Instruction publique
Tél.: 04/247 72 32
www.ans-commune.be

COMMUNE D'ANS

Enseignement Fondamental

ENSEIGNEMENT OFFICIEL

- ✓ Solidarité
- ✓ Liberté
- ✓ Tolérance
- ✓ Progrès
- ✓ Sens de l'effort
- ✓ Respect des convictions philosophiques de chacun

Henri Lonay - Fernand Meukens - Pierre Perret 1 et 2 - Loncin - Tilleul - Alleur

L'enseignement communal ansois maternel et primaire

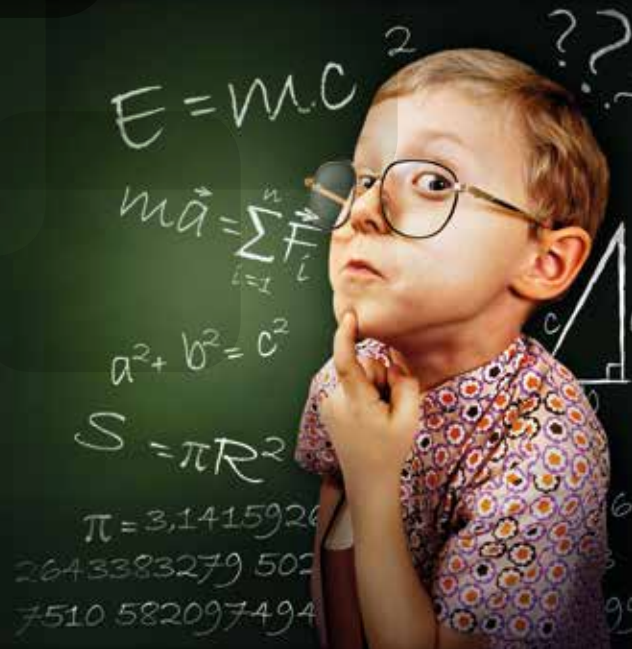
7 écoles - 10 implantations

-  > **Foot-études et multisports**
04/247 73 64 - 04/247 73 69
-  > **Immersion en néerlandais**
04/247 02 57 - 04/247 73 79
-  > **Immersion en anglais**
04/247 73 79

Inscriptions de 17h00 à 19h00

- Le jeudi 3 juillet 2014
- Le jeudi 7 août 2014
- Les mercredi, jeudi et vendredi 27, 28 et 29 août 2014.
- Toute l'année sur rendez-vous.

Constitution d'une réserve de **recrutement** de **surveillant(e)s** de garderies scolaires



L'administration communale d'Ans constitue une réserve de recrutement pour le poste de surveillant(e) de garderies scolaires

Description de fonction

Tâches principales

Les tâches à effectuer sont liées à la surveillance des garderies scolaires et repas de midi.

Profil de la fonction

- Etre capable de travailler en horaire coupé (matin-midi-soir).
- Avoir les aptitudes physiques nécessaires pour travailler avec des enfants.
- Savoir gérer des groupes d'enfants de 2.5 à 12 ans.
- Capacité à collaborer avec ses collègues et à maintenir un environnement de travail agréable.
- Respect des horaires convenus et des consignes données.
- Détenir les compétences pratiques pour l'exercice de cette fonction.
- Capacité à communiquer les problèmes rencontrés à l'équipe pédagogique.

Conditions d'accès à la fonction

- Diplôme exigé : aucun.
- Avoir une très bonne connaissance de la langue française.
- Etre de nationalité belge ou ressortissant de l'UE.
- Avoir une expérience dans l'accueil de la petite enfance, avoir déjà travaillé en collectivité ou avoir un attrait pour l'enfance et l'animation constituent des atouts.
- Produire un extrait de casier judiciaire modèle II à l'engagement.
- Contrat proposé : Contrat de remplacement ou à durée déterminée.

Lettre de motivation, CV et attestations établissant l'expérience devront parvenir à l'attention de Monsieur Jérôme RENETTE Esplanade de l'Hôtel communal, 1 à 4430 ANS ou via mail : jerome.renette@ans-commune.be pour le 08 août 2014 au plus tard.

Pour plus d'informations :

vous pouvez contacter Monsieur David COX
04 247 73 62 ou par email : david.cox@ans-commune.be

1914 : la loi instaure l'instruction obligatoire et gratuite

Un anniversaire oublié ?

Il fut un temps où l'école et la formation ouvertes à tous constituaient une illusion totale. De fait, la revendication sociale pour le droit à un enseignement obligatoire et gratuit - condition d'accessibilité pour l'ensemble de la population - prit près d'un siècle avant d'aboutir dans les faits. Elle se développa à l'issue d'un long combat parsemé d'avancées et de reculs, de périodes de blocage et de progrès.

C'est en 1914 que la loi instaure enfin l'instruction obligatoire et gratuite jusqu'à 14 ans.

Une semaine après ce vote sur l'obligation scolaire, la loi du 26 mai 1914 interdit le travail des enfants de moins de 14 ans.

Il est indubitable que la généralisation de l'enseignement représente un excellent instrument de développement personnel et de libération sociale.

Cocorico

Tahri Joutei Drissi, Hassani Karim, Gillain Romain et Tooth Olivia de la classe de sixième année de la section immersion (école communale d'Alleur) ont passé avec succès l'épreuve de la demi-finale de la « Dictée du BALFROID » et se sont qualifiés pour la finale.





*Nous retrouvons l'Echevin des Affaires sociales,
Henri HUYGEN,*

pour nous parler du prix communal Hubert GOFFIN.

Ans-info : Pourquoi avoir changé le prix de la citoyenneté en un prix Hubert Goffin ?

Henri HUYGEN : En fait, le Prix de la Citoyenneté de la Commune d'Ans existe depuis 2002 ; mais en 2012, suite à la commémoration du bicentenaire de la catastrophe minière du Beaujonc, une réflexion a été menée au sein de mes services et la collaboration du Conseil Communal Consultatif des Aînés fut sollicitée pour composer annuellement le jury. L'acte de bravoure qu'Hubert GOFFIN a posé avec son fils lors de la catastrophe minière de 1812 est donc ainsi annuellement remis, de juste droit, en évidence.

Ans-info : Vous connaissez donc bien Hubert Goffin ?

Henri HUYGEN : Outre le fait, que j'ai passé mes premières années d'étudiant à l'école du Centre (actuellement F. Meukens) sous l'ombre de sa statue - qui aurait dû d'avis personnel rester à cet endroit de notre ancienne belle place Nicolai, j'ai effectivement consacré mon temps à reproduire sur internet des textes le concernant. Il suffit de suivre ce lien pour s'en convaincre : <http://www.huygenhenri.be/DOSSIERSMENU/index.htm>

Ceci étant, l'histoire d'Hubert GOFFIN, m'a toujours intéressé, peut-être parce que mes deux grands-pères étaient mineurs. Maintenant, je me poserai toujours une question tenant compte des conditions de travail plus difficiles encore en 1812 : est-ce la chance, le courage, l'intelligence d'Hubert et/ou des Ingénieurs des mines venus au secours par un autre puits (Mamonster) qui

ont permis ce sauvetage partiel (70 ouvriers sauvés sur 91) ? Rappelons-nous, nous sommes ici dans de la troisième dimension et ceci forge l'exploit à jamais reconnu par une Légion d'honneur décernée par Napoléon ; et ce, pour la première fois à un ouvrier. C'est pourquoi aussi j'ai voulu qu'annuellement l'on se rappelle de l'exploit, mais aussi de cette catastrophe du Beaujonc, et tout simplement de ces hommes et femmes qui ont travaillé en nos mines qu'ils soient flamands, wallons, italiens, polonais, turcs, ...

Ans-info : Et, si nous parlions des lauréats 2014 ?

Henri HUYGEN : Oui, je crois que la remise du prix Hubert Goffin fut aussi en cette année 2014 exceptionnelle. Les membres d'une grande délégation de la famille d'Hubert GOFFIN et les nombreux mandataires présents dont notre Bourgmestre Stéphane MOREAU, pourraient en témoigner. Mais venons-en aux lauréats, sans ordre préférentiel, mais qu'il convient encore de féliciter :

Monsieur Antonio IZZI, travailla notamment au Charbonnage Patience et Beaujonc (1954), cela allait quelque part de soi qu'il obtienne un jour le prix Hubert Goffin. En sus, depuis sa prépension, il fait partie bénévolement du Conseil d'Administration de l'Agence Locale pour l'Emploi ; mais surtout tout aussi **bénévolement, il assure le transport de malades ou de personnes handicapées.**

Madame Marcelle PEULEN malgré des difficultés familiales, élèvera seule ses deux enfants et aidera de toutes les façons possibles ses beaux-enfants voire ses petits-en-

fants. Malgré cette dernière tâche qui l'occupe fortement, elle trouvera encore du temps pour se consacrer aux autres comme bénévole au sein d'un club de pensionnés de Loncin. **Quel dévouement !**

Monsieur Joseph DELEUSE est un passionné pour l'histoire locale et pour la viticulture renaissante sur les coteaux d'Ans. Vous le verrez bien souvent guider des promeneurs dans le vallon de la Légia en leur faisant découvrir notamment l'histoire de ce cours d'eau. Mais, surtout, il finira par publier un livre sur l'histoire de « La Légia » et sa source. Livre qui d'ailleurs est reconnu, même au-delà d'Ans, pour sa très grande précision historique. **Que d'heures de recherche... aussi pour les générations futures.**

Monsieur Claude RAUCY, écrivain, il se passionna depuis 2008 pour l'histoire d'Ans ; et ce, plus particulièrement en ayant vu la statue d'Hubert et Mathieu GOFFIN. Il a donc écrit un essai sur ces derniers ; et, pour les ados, un court roman intitulé « Le Prince de la Mine » qui part de l'histoire réelle pour se terminer dans la fiction. Il convenait aussi de le remercier **pour sa contribution à la mise en valeur de notre commune.**

Je terminerai en précisant qu'il est très important de mettre en évidence et d'encourager les qualités de citoyenneté dans un monde que l'on dit de plus en plus égoïste. Pour conclure, **si vous connaissez des candidats potentiels au prix Hubert Goffin 2015, n'hésitez pas à le faire connaître à mon secrétariat : M^{me} Nadine Vandevenne 04247 72 94 – Mail : nadine.vandevenne@ans-commune.be**





Xhendremael en fête

Dimanche 24 août 2014

PLACE VANHOVE

A 10h30 : Messe en wallon
De 11h30 à 12h00 : Bénédiction des chevaux (ferme Libon)
De 12h00 à 18h30 : Barbecue et restaurations diverses - Frites - Bars à vins, à cocktails et à bières spéciales
A 12h30 : Apéritif inaugural offert par la Commune d'Ans
De 12h30 à 14h00 : Animations musicales
Dès 14h00 : Carrousel pour enfants - Tours en poney
De 14h30 à 15h30 : « The Gents » : Musique des Shadows
De 15h30 à 18h30 : DJ et karaoké
De 19h30 à 20h30 : Pirato Ketchup : Surf Rock - Rockabilly



RUE DERRIERE L'EGLISE

De 11h00 à 18h00 : La Bourrache vous ouvre les portes de son terrain de maraîchage bio - Visites du jardin et autres animations
Démonstration du travail de la terre avec un cheval

RUE DU BEGUINAGE

De 7h00 à 11h00 :
Brocante d'équitation
(Contact : M. LIBON - 0494 943 493)

RUE PARADIS

De 7h00 à 11h00 :
Petit déjeuner dans la cour de l'école
Toute la journée :
Brocante rue Paradis et rue de l'Etang

Fin des activités à 21h00

La vente des boissons et de la petite restauration est strictement réservée aux organisateurs

Comité organisateur :

Commune d'Ans avec la collaboration :

"Les Chapeaux de paille", le Centre culturel d'Ans, l'Ecole communale de Xhendremael, le Haras d'Audrey, les Scouts Liège Basse-Meuse, le Comité Télévie de Xhendremael, Radio Prima.

Sous l'égide de Stéphane MOREAU, Bourgmestre, et de Thomas CIALONE, Premier Echevin en charge de la Culture et du Tourisme





Grégory Philippin, Echevin des Travaux :

Le joyau central des Coteaux d'Ans a suivi une cure de Jouvence ...

Depuis quelques mois, les travaux se sont succédé Place Nicolaï. Depuis sa rénovation en 2002, la superbe place Nicolaï a en quelques sortes été victime de son succès et de sa fréquentation.

En effet, cette place mythique ansoise est sans conteste une plaque tournante pour les piétons. Située entre les lignes de bus, l'école primaire F. Meukens, le Collège Saint-François d'Assise, de nombreuses personnes la traversent, ou encore s'y arrêtent afin de s'y reposer un peu, ou encore d'y laisser jouer les enfants.

Mais cette fréquentation a aussi son revers, en l'occurrence l'usure du site, raison pour laquelle, l'Echevinat des Travaux a fait procéder à plusieurs restaurations.

C'est ainsi qu'un montant de 304.935,29 € TVAC a été investi dans la rénovation du site.

Au programme :

- Démontage de revêtement des dalles de chute
- Démontage de revêtement de chaussées en pavés de béton
- Démolition sélective de revêtement en hydrocarboné

- Démontage des couvre-murs en pierre, y compris nettoyage du support
- Enrobés à squelette sableux
- Revêtement en pavés de pierre bleue dite petit granit oblongs devant église
- Revêtement en béton pour terre-plein aménagé, traitement de surface, brossage
- Bordure-filet d'eau en béton coulé sur place,
- Pose d'un anti graffiti sur les pierres bleues
- Couvre-murs et tablettes sous garde-corps en pierre naturelle
- Réparation des fissures dans les pierres bleues par mortier minéral hydrofuge, teinte de la pierre

- Rejointoiement hydrofuge de maçonnerie en pierre bleue
- Gazonnement par plaques de gazon
- Remplacement de bornes cylindriques en acier inoxydable
- Spots encastrés dans le revêtement hydrocarboné

En résumé, en ce début de période de vacances, c'est une place Nicolaï pimpante neuve qui va pouvoir accueillir ses usagers habituels. Grégory Philippin, l'Echevin des Travaux tient dans la foulée à souligner le travail effectué sur la place et ses abords par le service de l'Environnement dirigé par Henri Huygen. Bonnes vacances à toutes et tous !





Jean-François Bourlet, Président du CPAS,
en charge des Affaires économiques et de l'ADL :

Le Répertoire commercial et économique d'Ans vient de sortir... *Bonne lecture.*

Nouveau à ANS : commerces et entreprises récemment installés.

- **Coiffure Black and White by Laura Grillo**
Rue de la Station, 64 - 4430 Ans
04/246.13.93
- **Cosylis**
Fleuriste et décoration
Rue de la Station, 48 - 4430 Ans
04/239 09 56
- **Havana**
Vêtements hommes et dames
Rue de la Station, 60 - 4430 Ans
04/221 22 99
- **Orchidesign**
Concept store autour de l'orchidée et
du meuble
Rue Walthère Jamar, 231/01 - 4430
Ans
www.orchidesign.be
- **Le théâtre du pain**
Boulangerie, sandwicherie
Place Nicolaï, 35 - 4430 Ans
04/226 69 13
- **Mohy Bruno**
Kinésithérapeute esthétique,
endermologie
Rue Gilles Magnée, 172 - 4430 Ans
0496/35.13.79
http://www.kine-brunomohy.be/
brukine@hotmail.be
- **The Legal Side**
Avocats
Rue Doumier, 159 - 4430 Ans
04/344.51.01
www.legalside.eu
info@legalside.eu
- **Vivacook**
Cours de cuisine et service Traiteur
Rue de l'Yser, 316 - 4430 Ans
0489/56 57 57 - www.vivacook.be
- **Renckens Jennyfer**
Logopède
Rue de l'Yser, 81 - 4430 Ans
0496/43.60.85
jennyfer_renckens@hotmail.com
- **Pasta E Vino : Restauration cuisine
italienne**
Rue de l'Abbaye, 47 - 4432 Allieur
0497/87.22.82
- **Charbonnade de la Botte**
Restaurant
Rue Edouard Colson, 285 - 4431
Loncin
04/263 53 13
- **XB Electricité**
Travaux d'électricité,
Electrotechnique
Rue Edouard Colson, 69 - 4431
Loncin
04/269.45.58 - 0497/37.31.59
xb.electricite@gmail.com
- **Sferrazza PG**
Travaux d'installation générale,
cloison, électricité ...
Rue du Fort, 59 - 4432 Allieur
0495/30.31.93
sferrazza@voo.be - www.sferrazza.be

Vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ? Contactez l'Agence de Développement Local :
Anne MOREAU - 04 247 72 95 - anne.moreau@ans-commune.be



« JOURNEE SANS VOITURE 2014 »

Concours d'affiches

La prochaine édition de la Journée sans voiture organisée par la Commune d'Ans se déroulera le dimanche 21 septembre 2014.

Dans ce cadre, un concours d'affiches est organisé comme chaque année. L'affiche gagnante sera utilisée pour illustrer l'édition 2015. Des chèques commerces à valoir dans une cinquantaine de commerces ansois sont à la clé pour les participants.

Laissez place à votre créativité et inscrivez-vous dès maintenant à ce concours.

La seule exigence est le format en l'occurrence un A3, avec ou sans couleurs en fonction de votre créativité.

Les inscriptions au concours doivent se faire par le biais du formulaire ci-dessous au plus tard pour le 8 septembre auprès de l'Agence de Développement Local. Le règlement complet de ce concours y est également disponible sur simple demande.

Les œuvres devront être déposées au même endroit pour le 15 septembre au plus tard.

ADL : 1^{er} étage de l'Administration communale d'Ans.
Tel : 04 247 72 95 ou anne.moreau@ans-commune.be



Bulletin d'inscription Concours d'Affiches

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Tel : Mail :
Numéro d'inscription (interne :)



L'ÉTÉ SERA CHAUD A LA CAFETERIA DU HALL DES SPORTS !



Une Coupe du Monde de Football cela ne se rate sous aucun prétexte, malheureusement tout le monde n'a pas la chance d'aller supporter son équipe au Brésil...

Qu'à cela ne tienne, la cafétéria du Hall des Sports de Loncin (rue des Charrons) ouvrira ses portes et retransmettra sur écran géant, toutes les épreuves alignant les équipes de Belgique, Italie et Espagne. Connaissant Georges Vidal, le gérant des lieux, la chaleur qui va se dégager de sa cafétéria à l'occasion de ces matches ne va pas arranger la problématique de l'effet de serre... Surtout que l'on risque d'y être nombreux, mais c'est cela aussi le charme de participer à un tel évènement... Grégory Philippin, l'Echevin des Sports de la Commune sera bien évidemment de la partie, ah le Sport quand tu nous tiens...

A vos agendas, et bon amusement à toutes et tous !

Mérites sportifs 2014 : appel à candidature

Chaque fin de saison sportive est synonyme de mise à l'honneur.

L'attribution des mérites sportifs par la Commune d'Ans a pour but de favoriser les performances sportives et de mettre en exergue le dynamisme du monde associatif et sportif de la Commune.

Les mérites sportifs suivants sont attribués :

- Le mérite sportif individuel féminin
- Le mérite sportif individuel masculin
- Le mérite sportif collectif féminin

- Le mérite sportif collectif masculin
- Le mérite sportif espoir féminin (- de 18 ans)
- Le mérite sportif espoir masculin (- de 18 ans)
- Le prix de l'éthique sportive
- Le « prix des comités » (ou du bénévolat)
- Le coup de coeur du public

Pour l'attribution du prix ou de la récompense précitée, il sera tenu compte de la période couvrant la saison sportive (2013-2014) qui précède ou de la saison en cours.

Le prix des comités récompense une existence vouée au sport ou à sa promotion. Le prix peut être décerné à un bénévole ou un groupement de bénévoles, un comité tout entier, un entraîneur, un dirigeant, ayant contribué au développement de la pratique sportive.

Le « coup de cœur du public » sera désigné au cours de la réception officielle et toutes les personnes présentes seront invitées à se prononcer.

Condition indispensable : Les candidats doivent être domiciliés sur le territoire communal.

Les candidatures ne sont pas limitatives et devront préciser :

- Nom et prénom du candidat ou la dénomination du club ou du groupement ;
- Date de naissance, domicile, la discipline pratiquée, le club avec nom et adresse du résident ou du Correspondant qualifié - en fait un curriculum vitae sportif du candidat
- Une relation détaillée des faits qui justifie la candidature (articles de presse, énoncé de résultats, titre(s) remporté(s), activités(s) significative(s) pour la promotion du sport, etc.
- L'indication du prix sollicité.
- Les candidatures doivent parvenir à l'Echevinat des sports, pour le vendredi 15 août date limite, chez Marianne GRELLA - (tél. : 04 247 74 90 ou 04 247 74 91 - courriel : marianne.grella@ans-commune.be ou jeremy.delvaux@ans-commune.be), Esplanade de l'Hôtel communal à 4430 Ans.



Grégory Philippin, Echevin des Sports et Stéphane Moreau, Bourgmestre entourant Tom Boonen.

Arrivée du Tour de Wallonie

le 30 juillet

Ans et le cyclisme, c'est une vieille histoire d'amour... Si Ans, en 2014, se distingue notamment avec l'arrivée le 27 avril dernier de la Doyenne des Doyennes et son 100^e anniversaire, le 30 juillet prochain, ce sera avec la dernière étape du Tour de Wallonie.

Pour rappel, en 2013, notre commune avait accueilli la première étape de cette compétition à l'occasion de l'étape « Ans-Eupen » et avait rencontré un vif succès auprès de la population.

Cette année, à l'initiative de l'Echevinat des Sports de la commune d'Ans dirigé par Grégory Philippin, Ans remet le couvert ou plutôt le braquet...

Parcours et étapes du Tour de Wallonie

Le Tour de Wallonie 2014 partira le 26 juillet de Frasnes-lez-Anvaing en Hainaut pour se diriger, en 5 étapes via toutes les provinces wallonnes, vers Ans où sera jugée l'arrivée finale le 30 juillet.

De Frasnes-Lez-Anvaing, le peloton prendra la direction de Tournai où sera jugée l'arrivée de la première étape totalement tracée en Hainaut. La 2^e étape (27/07) partira de Péronnes-lez-Antoing en Hainaut en direction de Perwez dans le Brabant Wallon. La troisième étape (28/07) conduira le peloton de Somme-Leuze en province de Namur vers Neufchateau en province de Luxembourg. Les deux dernières étapes sont dessinées en province de Liège : la quatrième (29/07) de Herve à Waremme, la cinquième et dernière (30/07) de Malmedy à Ans.

Comme le souligne Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans, le sport cycliste professionnel est une des dernières grandes manifestations accessible gratuitement à la population.

Rendez-vous donc à Ans, rue de la Résistance ce 30 juillet pour l'arrivée du Tour de Wallonie.

Vendredi 5 septembre 2014
à partir de 21h30

Bal du Sport

AMBIANCE ASSURÉE - ANIMATION DJ OLI SOQUETTE

SALLE « Henriette Brenu » PAL 5 € (en prévente)
Rue Gilles Magnée - 4430 ANS 6 € (sur place)

Sous l'égide de Stéphane MOREAU, Bourgmestre, et de Grégory PHILIPPIN, Echevin des Sports

Pour toute information complémentaire : Service des Sports de la Commune d'Ans 04 247 74 90

Ans sports ANS



CHATEAU DE WAROUX
ALLEUR/ANS - LIEGE
OPEN AIR OPERA - 100 ARTISTS



SAMEDI
ZATERDAG
30/8

À PARTIR DE 18H
VANAF 18U.
"Village Gourmand"



In italiano
NABUCCO

et son célèbre "Choeur des Esclaves"
en zijn "beroemde slavenkoor"

VA PENSIERO

Giuseppe Verdi
20h/u15'

info & réservations

ticketnet.be

WWW.TICKETNET.BE & TÉL : 070.660.601



Disponible également à l'Administration communale d'Ans, à la Bibliothèque communale d'Ans (rue W. Jamar, 168) et au Château de Waroux (www.chateaudewaroux.be)

laMeuse

RITC
TELE LIEGE

Télépro

VLAN
Spectacle

auritalia

Province de Liège
Géorgie de Liège

TEC
LIEGE - VIEUVERS

HISTALGIE

Le 30 août, opéra en plein air dans le parc du château de Waroux, **Nabucco de Verdi**

Les réservations sont possibles en prévente actuellement, au château de Waroux, à l'Administration communale d'Ans et à la bibliothèque A. Soreil rue Walter Jamar 168.

Prix normal des places : chaise catégorie 1 : 40 € - chaise catégorie 2 : 30 € : package vip comprenant un siège vip et dès 18h45 un cocktail dans la salle d'armes, un parking vip, un programme par couple et des animations musicales : 75 €.

Ces mêmes places pourront être achetées aux adresses ci-dessus, au prix préférentiel suivant jusqu'au 18 juillet. Chaise catégorie 1 : 30 € au lieu de 40 € - Chaise catégorie 2 : 22 € au lieu de 30 € : package VIP : 65 € au lieu de 75 €.

Il est également possible de réserver ses places sur le site www.ticketnet.be (tel 070 660 601). Si ces réservations ont lieu avant le 1^{er} juillet celles-ci verront leur prix diminuer de 7 €, soit 33 € pour les chaises catégorie 1, 23 € pour les chaises catégorie 2 et enfin 68 € pour les packages Vip.

Pour tous renseignements : Echevinat de la Culture d'Ans : 04 247 72 73.

Une initiative de Thomas Cialone, Président du Centre Culturel et Premier Echevin en charge de la Culture.

